



Procès-Verbal

Commission Départementale Pré-Compétitions U13

N° 11
28 Novembre 2024

Par courriel : Jean-Luc Briand, Président de la Commission
Christophe Boule - Maxence Desmas - Benjamin Huteau - Manuel Vinet
Assiste : Isabelle Perrette

Préambule :

M. Jean-Luc Briand, membre du club de Pont-Château AOS (540404), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Christophe Boule, membre du club de Nantes Don Bosco (544923), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Maxence Desmas membre du club de La Chapelle des Marais FC (501941), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club, ainsi qu'au GJ ASL FCCM (560849) et GF Pays Noir (560170)

M. Benjamin Huteau, membre du club de St Julien Divatte FC (561182), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club, ainsi qu'au GF Loroux Canton (581197)

M. Manuel Vinet, membre du club de Couëron Chabossière FC (501979) ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

1. Approbation du Procès-Verbal

La Commission approuve le PV n° 10 du 21 novembre 2024 sans réserve.

1. Étude des dossiers

Match n° 29962865 Nantes Sporting Club 1 / GF Étoiles Nord Loire 1 U13 D1 Féminine groupe B du 23.11.2024

La Commission est informée de l'inversion du score inscrit sur la FMI

Le score indiqué sur la FMI étant de 3 buts pour l'équipe 1 du club de Nantes Sporting Club et 0 but pour l'équipe 1 du GF Étoiles Nord Loire

Considérant les dispositions financières – annexe 5 - du District de Football de Loire-Atlantique,

En conséquence, la Commission décide de :

- Valider les buts de chacune des équipes soit :
 - 0 but pour l'équipe 1 du club de Nantes Sporting Club
 - 3 buts pour l'équipe 1 du GF Étoiles Nord Loire
- Mettre à la charge les frais de dossier de 25 € à chacun des deux clubs

2. Festival Foot U13M

96 équipes prennent part à ce tour

La Commission a établi 32 groupes avec 3 équipes sous forme de mini-championnat sur une journée.

Le tour se jouera le 7 décembre 2024. Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL suivant le desiderata indiqué par le club hôte et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Qualification : 2 équipes qualifiées sur 3 soit 64 équipes

Les équipes classées 3èmes intégreront le Challenge « Espoirs » Crédit Agricole Niveau 1 au **prochain tour**

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

Organisation des rencontres (2 groupes sur un même site)

H0 : 1-2 et 4-5

H+35 min : 1-3 et 4-6

H+1h10 min : 2-3 et 5-6

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**

Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.

⇒ Les centres figurent en annexe.

3. Challenge 'Espoirs' Crédit Agricole U13

• Niveau 1

128 équipes prennent part à ce tour (15 éliminées en Festival Foot U13 et 113 qualifiés à l'issue du 1^{er} tour)

La Commission a établi 32 groupes avec 4 équipes sous forme de mini-championnat sur une journée.

Le tour se jouera le 7 décembre 2024. Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL suivant le desiderata indiqué par le club hôte et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Qualification : 2 équipes qualifiées sur 4 soit 64 équipes

Les autres équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} intégreront le Challenge « Espoirs » Crédit Agricole Niveau 2 au **prochain tour**

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20')

Organisation des rencontres

H0 : 1-2 et 3-4

H+35 min : 1-3 et 2-4

H+1h10 min : 1-4 et 2-3

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**
Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.

⇒ Les centres figurent en annexe.

• Niveau 2

141 équipes prennent part à ce tour (1 éliminée en Festival Foot U13 et 140 éliminées du premier tour du CECA U13)

La Commission a établi 33 groupes avec 4 équipes et 3 groupes de 3 groupes sous forme de mini-championnat sur une journée.

Le tour se jouera le 7 décembre 2024. Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL suivant le desiderata indiqué par le club hôte et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Qualification : 2 équipes qualifiées sur 4 et 8 équipes classées 3èmes soit 64 équipes

Les autres équipes intégreront la Coupe Foot5 U13M au prochain tour

Groupes de 4 équipes

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (1x20')

Organisation des rencontres

H0 : 1-2 et 3-4

H+25 min : 1-3 et 2-4

H+50 min : 1-4 et 2-3

Groupes de 3 équipes

Foot à 8 - U13 : 30 minutes (1x30')

Organisation des rencontres

H0 : 1-2

H+35 min : 1-3

H+1h10 min : 2-3

Décompte des points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**

Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.

⇒ Les centres figurent en annexe.

4. Coupe Foot5 U13 Féminine

14 équipes sont engagées.

La Commission a établi 2 groupes avec 5 équipes et 1 groupe avec 4 équipes sous forme de mini-championnat.

Le premier tour se jouera le 14 décembre 2024. Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil FAL suivant le desiderata indiqué par le club hôte et affichés sur le Site Internet dans la rubrique FAL.

Qualification : 3 équipes qualifiées sur 5 et 2 équipes qualifiées sur 4 et le meilleur 3^{ème} des centres 2 ou 3 soit 8 équipes. Les autres équipes sont éliminées.

Groupes de 5 équipes

Foot5 - U13F : 12 minutes (4 rencontres de 12')

Groupes de 4 équipes

Foot5 - U13F : 8 minutes (6 rencontres de 8')

Décompte des points

3 : Match Gagné - 2 : Match Gagné aux tirs au but - 1 : Match Perdu aux tirs au but - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

En cas d'égalité, la séance de tirs au but en « mort subite » est disputée.

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**

Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.

⇒ Les centres figurent en annexe.

⇒ Les lois du jeu Foot5 actualisées seront communiquées aux clubs et sur le site Internet.

5. Feuilles de match

• Renvoi des feuilles de match

Article 28 : « 1. La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. L'équipe visiteuse ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

2. Pour les rencontres non traitées sous feuille de match informatisée, la feuille de match originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété et signé par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier.

Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »

Article 35 : « 1. Le club organisateur saisit sur le site internet de la FFF (ou via la Feuille de Match Informatisée), le résultat de sa rencontre,

- a) avant 20h00 pour les rencontres disputées en diurne, avant 00h00 pour les rencontres disputées en nocturne.
- b) Dans le cas où un club doit saisir plusieurs résultats le même jour et qu'une ou plusieurs rencontres se déroulent en nocturne, l'ensemble de ses résultats devra être saisi avant 00h00.

2. En cas d'une ou plusieurs infractions à cette disposition au cours d'une semaine, le club se verra infliger une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. »

Il est rappelé de veiller à disposer des accès à la FMI avant chaque rencontre. Un rappel est effectué en ce sens auprès des clubs pour que leurs dirigeants en disposent. De plus, en cas de non-utilisation de la FMI, un rapport d'échec devra être envoyé avec la feuille de match papier.

• Toutes les feuilles de match du week-end du 16 novembre ont été reçues.

• Feuilles de match du week-end du 23 novembre 2024 non reçues à ce jour :

N° match	Division	Club recevant	Club visiteur	Décision
29940556	U13F D2	Nantes Etoile du Cens 1	GF Nantes Est 2	Relance
29962895	U13F D2	GF Violettes Sud Loire 2	GF Dresny Plessé Vay Marsac 1	Relance
29970186	U13 D1	Nant'Espoir FC 1	Carquefou USJA 2	Relance
29971650	U13 D5	Nantes FC Toutes Aides 3	Nantes St Pierre 4	Relance
30009757	U13 D3	St-Herblain Uf 3	Le Pellerin Fcbl 3	Incomplet

6. Forfaits

• Forfaits

La Commission prend connaissance :

- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure normale
- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure d'urgence
- Les rencontres non jouées pour équipe adverse absente

Conformément à l'article 26.1 du règlement de l'épreuve et l'annexe 5 des dispositions financières des Règlements Généraux du District, l'équipe déclarée forfait sera amendée du droit d'engagement.

La liste des équipes forfaits figurent en annexe.

• Forfait général

548480 AS Nantillais (U13 D5)

7. Courriel

528847 FC Immaculée du 25/11/2024

Les éléments rapportés sont subjectifs et la Commission n'a pas compétences à se prononcer sur ces éléments. Néanmoins, elle précise que ces éléments auraient dû porter en observations sur la feuille de match et que le club ne doit en aucun cas refuser de signer une feuille de match. Par ailleurs et comme prévu au règlement de l'épreuve, la désignation de l'arbitre bénévole s'effectue par tirage au sort.

Le Président de la Commission,
Jean-Luc Briand



L'assistante,
Isabelle Perrette





4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 – Festival Foot U13 - Pitch

Tour 2
Samedi 07 Décembre 2024

Saison 2024/2025

CENTRE N°01 - Montoir Cs

Poule A

- 1 - St-Marc s/Mer Foot 1
- 2 - Guenrouët Us 1
- 3 - St-Nazaire Immaculée Fc 1

Poule B

- 4 - St-Étienne de Montluc Fcs 1
- 5 - Guérande La Madeleine As 1
- 6 - Montoir Cs 1

CENTRE N°02 - Gj Asl Fccm

Poule A

- 1 - Pornichet Es 1
- 2 - Gj Fc3r Fcam Mfc 1
- 3 - Gj Asl Fccm 1

Poule B

- 4 - Camoël Presqu'île Vilaine Fc 1
- 5 - Herbignac Sc 1
- 6 - St-Nazaire Af 1

CENTRE N°03 - Savenay Malville Prinquiau Fc

Poule A

- 1 - Savenay Malville Prin. Fc 1
- 2 - Grandchamp As 1
- 3 - Sautron As 1

Poule B

- 4 - Ste-Reine Crossac Foot 1
- 5 - Treillières Sf 1
- 6 - Pontchâteau Aos 1

CENTRE N°04 – Vigneux Es

Poule A

- 1 - Sautron As 2
- 2 - Orvault Rc 1
- 3 - Couëron Chabossière Fc 1

Poule B

- 4 - St-André des Eaux 1
- 4 - Vigneux Es 1
- 6 - Montoir Cs 2

CENTRE N°05 - Riaille Ufce Donneau

Poule A

- 1 - Erbray Jeunes 1
- 2 - St-Vincent des Landes Lustvi 1
- 3 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 1

Poule B

- 4 - Riailé Ufce Donneau 1
- 5 - Plessé Dresny Es 1
- 6 - Châteaubriant Voltigeurs 1

CENTRE N°06 - Nort s/Erdre Ac

Poule A

- 1 - Oudon Couffé Fc 2
- 2 - Nort s/Erdre Ac 1
- 3 - Sucé s/Erdre Jge 1

Poule B

- 4 - Plessé Dresny Es 2
- 5 - La Chapelle s/Erdre Ac Chapelain 1
- 6 - Derval Sc Nord Atlantique 1



CENTRE N°07 - Héric Fc

Poule A

- 1 - Vallons Erdre Fc Vlp 1
- 2 - Orvault Sf 1
- 3 - GJ Mésanger St-Géréon 1

Poule B

- 4 - Héric Fc 1
- 5 - GJ Loireauxence Vair 1
- 6 - Oudon Couffé Fc 1

CENTRE N°08 - Le Cellier Mauves Fc

Poule A

- 1 - Le Cellier Mauves Fc 1
- 2 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 1
- 3 - Carquefou Usja 1

Poule B

- 4 - St-Mars du Désert Ja 1
- 5 - Nantes Étoile du Cens 1
- 6 - Ancenis Rcasg 1

CENTRE N°09 - St Herblain Oc

Poule A

- 1 - Blain Es 1
- 2 - St-Herblain Oc 1
- 3 - Nantes Dervallières Asc 1

Poule B

- 4 - Nantes La Mellinet 2
- 5 - Nantes Don Bosco Foot 1
- 6 - St-Herblain Uf 1

CENTRE N°10 - Vertou Foot Es

Poule A

- 1 - Le Pellerin Fc Basse Loire 1
- 2 - GJ de Goulaine 1
- 3 - Thouaré s/Loire Us 1

Poule B

- 4 - Vertou Foot Es 1
- 5 - Clisson Étoile 1
- 6 - Nantes Bellevue Jsc 1

CENTRE N°11 - Nantes Sc

Poule A

- 1 - Nantes Fc Toutes Aides 1
- 2 - Le Loroux Landreau Osc 1
- 3 - St-Sébastien s/Loire Fc 1

Poule B

- 4 - Nantes Sc 1
- 5 - Nant'Espoir Fc 1
- 6 - Nantes Dervallières Asc 21

CENTRE N°12 - Gorges Élan

Poule A

- 1 - Les Sorinières Élan Foot 2
- 2 - Gorges Élan 1
- 3 - Vallet Es 1

Poule B

- 4 - Vieillevigne La Planche Asf 1
- 5 - GJ du Vignoble 1
- 6 - Vertou Ussa 1

CENTRE N°13 - St Fiacre Côteaux Vignoble Fc

- 1 - St Fiacre Côteaux Vignoble Fc 1
- 2 - St-Hilaire de Clisson Fcsm 1
- 3 - Nantes Fc 21

- 4 - Nantes Dervallières Asc 2
- 5 - Nantes St-Médard Doulon Asc 1
- 6 - St-Julien Divatte Fc 1

CENTRE N°14 - La-Montagne Fc

Poule A

- 1 - GJ Deux Coutais 1
- 2 - Gêneston As Sud Loire 1
- 3 - Bouaye Fc 1

Poule B

- 4 - La Montagne Fc 1
- 5 - Bouguenais Foot 1
- 6 - Nantes La Mellinet 1



CENTRE N°15 - Aigrefeuille As Maine

Poule A

- 1 - Aigrefeuille As Maine 1
- 2 - Ste-Pazanne Retz Fc 1
- 3 - Gétigné Boussay Fc 1

Poule B

- 4 - Chaumes Arche Fc 1
- 5 - Rezé Fc 1
- 6 - St-Philbert Gd Lieu Us 1

CENTRE N°16 - St-Brévin Ac

Poule A

- 1 - Guérande Sa 1
- 2 - Chauve Éclair 1
- 3 - St-Brévin Ac 1

Poule B

- 4 - Pornic Foot 1
- 5 - GJ La Baule Côte d'Amour 1
- 6 - St-Viaud Frossay Asv 1





4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 1

Tour 2
Samedi 07 Décembre 2024

Saison 2024/2025



CENTRE N°01 - St Andre Des Eaux

- 1 - Piriac La Turballe Esm 1
- 2 - St-Marc s/Mer Foot 4
- 3 - St-André des Eaux 3
- 4 - Besné Ja 1

CENTRE N°03 - St-Joachim Fc Brière

- 1 - St-Joachim Fc Brière 1
- 2 - Herbignac Sc 3
- 3 - St-Michel Océane Fc 1
- 4 - St-Nazaire Af 3

CENTRE N°05 - Cordemais Le Temple Fc

- 1 - Pontchâteau St-Guillaume As 1
- 2 - GJ Fc3r Fcam Mfc 2
- 3 - Savenay Malville Prin. Fc 3
- 4 - Cordemais Le Temple Fc 1

CENTRE N°07 - Nozay Os

- 1 - Vay Marsac Fc 1
- 2 - Guémené Pays Fc 2
- 3 - GJ Joué Les Touches 2
- 4 - Nozay Os 1

CENTRE N°09 - GJ Joué Les Touches

- 1 - Ent. Cavusg Soudan Us 1
- 2 - Nort s/Erdre Ac 3
- 3 - GJ Loireauxence Vair 4
- 4 - GJ Joué Les Touches 1

CENTRE N°11 - Petit Mars Fc

- 1 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 2
- 2 - Oudon Couffé Fc 3
- 3 - Petit Mars Fc 1
- 4 - Nozay Os 2

CENTRE N°02 - St-Nazaire Ump

- 1 - GJ Asl Fccm 2
- 2 - Guérande Sa 2
- 3 - St-Nazaire Ump 1
- 4 - St-Nazaire Af 2

CENTRE N°04 - St-Nazaire Immaculée Fc

- 1 - Camoël Presqu'île Vilaine Fc 2
- 2 - Paimboeuf Estuaire Fc 1
- 3 - St-André des Eaux 2
- 4 - St-Nazaire Immaculée Fc 2

CENTRE N°06 - Pontchâteau St-Guil. As

- 1 - Campbon Ubcc 1
- 2 - Pontchâteau St-Guillaume As 2
- 3 - Savenay Malville Prin. Fc 2
- 4 - St-Brévin Ac 2

CENTRE N°08 - Guémené Pays Fc

- 1 - Châteaubriant Voltigeurs 2
- 2 - GJ Abbaretz Pierre Bleue 3
- 3 - Héric Fc 2
- 4 - Guémené Pays Fc 1

CENTRE N°10 - Derval Sc Nord Atlantique

- 1 - Derval Sc Nord Atlantique 2
- 2 - Moisdon Meilleraye Edd 1
- 3 - Grandchamp As 3
- 4 - GJ Abbaretz Pierre Bleue 2

CENTRE N°12 - GJ Loireauxence Vair

- 1 - Vallons Erdre Fc Vlp 2
- 2 - GJ Mésanger St-Géréon 3
- 3 - GJ Loireauxence Vair 3
- 4 - Ancenis Rcasg 2



CENTRE N°13 - Grandchamp As

- 1 - GJ Loireauxence Vair 2
- 2 - Notre Dame des Landes EsL 1
- 3 - Ancenis Rcasg 3
- 4 - Grandchamp As 2

CENTRE N°15 - Fay Bouvron Fc

- 1 - Fay Bouvron Fc 1
- 2 - Treillières Sf 2
- 3 - Savenay Malville Prinç. Fc 5
- 4 - Sucé s/Erdre Jge 3 (ex 2)

CENTRE N°17 - Indre Basse Us

- 1 - Orvault Sf 2
- 2 - Indre Basse Us 1
- 3 - Thouaré s/Loire Us 2
- 4 - Nantes St-Joseph Port. Foot 2

CENTRE N°19 - Carquefou Usja

- 1 - St-Herblain Uf 2
- 2 - Ste-Luce s/Loire Us 2
- 3 - Les Sorinières Élan Foot 3
- 4 - Carquefou Usja 3

CENTRE N°21 - Nantes Sud 98

- 1 - St-Julien Divatte Fc 3
- 2 - Nantes St-Félix Ccs 2
- 3 - Orvault Sf 3
- 4 - Nantes Sud 98 1

CENTRE N°23 - Le Loroux Landreau Osc

- 1 - Gétigné Boussay Fc 2
- 2 - Gorges Élan 2
- 3 - Le Loroux Landreau Osc 3
- 4 - St-Sébastien s/Loire Fc 2

CENTRE N°25 - Nantes St-Joseph Port. Foot

- 1 - Rezé Aepr 1
- 2 - GJ du Vignoble 3
- 3 - Nantes St-Médard Doulon Asc 2
- 4 - Nantes St-Joseph Port. Foot 1

CENTRE N°27 - La Limouzinière Fclb

- 1 - Aigrefeuille As Maine 2
- 2 - La Limouzinière Fc Logne Boulogne 1
- 3 - St-Philbert Gd Lieu Us 3
- 4 - Vertou Ussa 2

CENTRE N°14 - Sucé s/Erdre Jge

- 1 - Sucé s/Erdre Jge 2
- 2 - GJ Loireauxence Vair 5
- 3 - Héric Fc 3
- 4 - GJ Mésanger St-Géréon 2

CENTRE N°16 - St-Étienne de Montluc Fcs

- 1 - Nort s/Erdre Ac 2
- 2 - Vigneux Es 2
- 3 - St-Étienne de Montluc Fcs 2
- 4 - Blain Es 2

CENTRE N°18 - Nant'Espoir Fc

- 1 - Nantes St-Pierre 1
- 2 - Couëron Chabossière Fc 2
- 3 - Nant'Espoir Fc 2
- 4 - Nantes Sc 2

CENTRE N°20 - Nantes St-Yves Esp.

- 1 - Nantes Métallo Sc 1
- 2 - St-Julien Divatte Fc 5
- 3 - Nantes St-Pierre 2
- 4 - Nantes St-Yves Esp. 1

CENTRE N°22 - Ste-Luce s/Loire Us

- 1 - Le Loroux Landreau Osc 2
- 2 - Ste-Luce s/Loire Us 1
- 3 - Carquefou Usja 4
- 4 - Nantes St-Félix Ccs 1

CENTRE N°24 - St-Herblain Preux As

- 1 - St-Julien Divatte Fc 2
- 2 - Thouaré s/Loire Us 22
- 3 - La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 2
- 4 - St-Herblain Preux As 1

CENTRE N°26 - Les Sorinières Élan Foot

- 1 - Nantes Bellevue Jsc 2
- 2 - Les Sorinières Élan Foot 4
- 3 - GJ du Vignoble 2
- 4 - Bouaye Fc 3

CENTRE N°28 - Vallet Es

- 1 - Les Sorinières Élan Foot 1
- 2 - Bouguenais Foot 3
- 3 - Paulx Fc 1
- 4 - Vallet Es 2



CENTRE N°29 - St-Viaud Frossay Asv

- 1 - St-Philbert Gd Lieu Us 2
- 2 - St-Viaud Frossay Asv 2
- 3 - Pont St-Martin Fc Gd Lieu 1
- 4 - La Montagne Fc 2

CENTRE N°31 - Rouans Vue Esm

- 1 - Rezé Aepr 2
- 2 - Villeneuve Bourgneuf Fc 1
- 3 - Pornic Foot 2
- 4 - Rouans Vue Esm 1

CENTRE N°30 - La Chevrolière Herba

- 1 - Bouguenais Foot 2
- 2 - Rezé Fc 2
- 3 - Chaumes Arche Fc 2
- 4 - La Chevrolière Herba 1

CENTRE N°32 - Pornic Goëlands Sanm

- 1 - St-Père en Retz 1
- 2 - Donges Fc 1
- 3 - Chaumes Arche Fc 3
- 4 - Pornic Goëlands Sanm 1



4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 2

Tour 2
Samedi 07 Décembre 2024

Saison 2024/2025



CENTRE N°01 - Gj La Baule Côte d'Amour

- 1 - Pornichet Es 4
- 2 - St-Nazaire Immaculée Fc 4
- 3 - Gj La Baule Côte d'Amour 3
- 4 - St-Marc s/Mer Foot 3

CENTRE N°03 - St-Nazaire Af

- 1 - St-Nazaire Af 4
- 2 - St-Nazaire Immaculée Fc 3
- 3 - Gj Asl Fccm 4
- 4 - Gj La Baule Côte d'Amour 2

CENTRE N°05 - Gj Fc3r Fcam Mfc

- 1 - St-Joachim Fc Brière 2
- 2 - St-Nazaire Ump 3
- 3 - Gj Fc3r Fcam Mfc 3
- 4 - Pontchâteau St-Guillaume As 3

CENTRE N°07 - Campbon Ubcc

- 1 - Campbon Ubcc 2
- 2 - Savenay Malville Prinç. Fc 4
- 3 - Cordemais Le Temple Fc 3
- 4 - Pontchâteau Aos 3

CENTRE N°09 - Vay Marsac Fc

- 1 - Châteaubriant Al 2
- 2 - Vay Marsac Fc 2
- 3 - Derval Sc Nord Atlantique 4
- 4 - Gj Nord 44 1

CENTRE N°11 - Gj Abbaretz Pierre Bleue

- 1 - Moisdon Meilleraye Edd 2
- 2 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 4
- 3 - Châteaubriant Al 3
- 4 - Sucé s/Erdre Jge 5

CENTRE N°02 - Herbignac Sc

- 1 - Herbignac Sc 2
- 2 - Montoir Cs 3
- 3 - St-Nazaire Ump 2
- 4 - Gj Asl Fccm 3

CENTRE N°04 - Donges Fc

- 1 - Donges Fc 2
- 2 - Guérande La Madeleine As 2
- 3 - Pontchâteau St-Guillaume As 4
- 4 - Pornichet Es 3

CENTRE N°06 - Guenrouët Us

- 1 - Guenrouët Us 2
- 2 - Gj Fc3r Fcam Mfc 4
- 3 - Donges Fc 3
- 4 - Pontchâteau Aos 2

CENTRE N°08 - Avéssac Fégréac Sc

- 1 - Campbon Ubcc 3
- 2 - Avéssac Fégréac Sc 1
- 3 - Plessé Dresny Es 3
- 4 - **Exempt**

CENTRE N°10 - Châteaubriant Al

- 1 - Erbray Jeunes 2
- 2 - Châteaubriant Al 1
- 3 - St-Vincent des Landes Lustvi 2
- 4 - Derval Sc Nord Atlantique 3

CENTRE N°12 - La Roche Blanche Côteaux

- 1 - La Roche Blanche Côteaux 1
- 2 - St-Mars du Désert Ja 3
- 3 - Nozay Os 3
- 4 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 3



CENTRE N°13 - St-Mars du Désert Ja

- 1 - Petit Mars Fc 2
- 2 - La Roche Blanche Côteaux **3** (ex 2)
- 3 - GJ Joué Les Touches 3
- 4 - St-Mars du Désert Ja 2

CENTRE N°15 - Blain Es

- 1 - Blain Es 3
- 2 - Héric Fc 4
- 3 - Oudon Couffé Fc 4
- 4 - Le Cellier Mauves Fc 2

CENTRE N°17 - Couëron Chabossière Fc

- 1 - Couëron Chabossière Fc 3
- 2 - Nort s/Erdre Ac 5
- 3 - St-Étienne de Montluc Fcs 3
- 4 - Nantes La Mellinet 3

CENTRE N°19 - Orvault Sf

- 1 - St-Herblain Preux As 2
- 2 - Nantes Don Bosco Foot 2
- 3 - Nantes St-Yves Esp. 2
- 4 - Orvault Sf 4

CENTRE N°21 - Nantes St-Médard Doulon Asc

- 1 - Nantes St-Médard Doulon Asc 3
- 2 - Sautron As 4
- 3 - St-Herblain Preux As 3
- 4 - Vertou Ussa 3

CENTRE N°23 - Nantes Don Bosco Foot

- 1 - Nantes Don Bosco Foot 4
- 2 - Nantes Sud 98 2
- 3 - Le Loroux Landreau Osc 4
- 4 - St-Julien Divatte Fc 6

CENTRE N°25 - Vertou Ussa

- 1 - Nantes Fc Toutes Aides 2
- 2 - Vertou Ussa 4
- 3 - St-Herblain Oc 3
- 4 - Vertou Foot Es 2

CENTRE N°27 - Bouguenais Foot

- 1 - Rezé Aepr 3
- 2 - Bouguenais Foot 4
- 3 - GJ de Goulaine 3
- 4 - Nantes Étoile du Cens 2

CENTRE N°14 - GJ Mésanger St-Géréon

- 1 - Le Cellier Mauves Fc 3
- 2 - Nort s/Erdre Ac 6
- 3 - GJ Mésanger St-Géréon 4
- 4 - Sucé s/Erdre Jge 4

CENTRE N°16 - Treillières Sf

- 1 - Fay Bouvron Fc 2
- 2 - Vigneux Es 3
- 3 - Le Gâvre Fcgc 1
- 4 - Treillières Sf 3

CENTRE N°18 - Nantes Fc Toutes Aides

- 1 - Cordemais Le Temple Fc 2
- 2 - Sautron As 3
- 3 - Nantes Fc Toutes Aides 3
- 4 - Nort s/Erdre Ac 4

CENTRE N°20 - St-Herblain Uf

- 1 - St-Herblain Uf 3
- 2 - Indre Basse Us 2
- 3 - St-Sébastien s/Loire Fc 3
- 4 - **Exempt**

CENTRE N°22 - Orvault Rc

- 1 - Carquefou Usja 5
- 2 - Orvault Rc 3
- 3 - Thouaré s/Loire Us 3
- 4 - St-Julien Divatte Fc 4

CENTRE N°24 - GJ du Vignoble

- 1 - Nantes Sc 3
- 2 - St-Sébastien s/Loire Fc **5** (ex 4)
- 3 - GJ du Vignoble 4
- 4 - Clisson Étoile 3

CENTRE N°26 - Nantes St-Félix Ccs

- 1 - Nantes St-Félix Ccs 3
- 2 - Vertou Foot Es 4
- 3 - St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc 3
- 4 - GJ de Goulaine 2

CENTRE N°28 - Pont St-Martin Fcgl

- 1 - Nantes St-Pierre 3
- 2 - Gorges Élan 3
- 3 - Pont St-Martin Fc Gd Lieu 2
- 4 - Nantes Métallo Sc 2



CENTRE N°29 - St-Hilaire de Cl. Fcsm

- 1 - Nantes Don Bosco Foot 3
- 2 - St-Fiacre Côteaux Vignoble Fc 4
- 3 - Aigrefeuille As Maine 3
- 4 - St-Hilaire de Clisson Fcsm 2

CENTRE N°31 - Vieillevigne La Planche Asf

- 1 - Clisson Étoile 2
- 2 - Génomeston As Sud Loire 4
- 3 - Vallet Es 3
- 4 - Vieillevigne La Planche Asf 2

CENTRE N°33 - Chauvé Éclair

- 1 - Chauvé Éclair 2
- 2 - Ste Pazanne Fc Retz 3
- 3 - St-Michel Océane Fc 2
- 4 - GJ Deux Coutais 2

CENTRE N°35 - Machecoul Asr

- 1 - Pornic Fc Goëlands Sanm. 2
- 2 - Machecoul Asr 1
- 3 - Chauvé Éclair 3
- 4 - Rouans Vue Esm 2

CENTRE N°30 - Le Pellerin Fcbl

- 1 - Bouaye Fc 4
- 2 - St-Sébastien s/Loire Fc 6 (ex 5)
- 3 - St-Herblain Oc 2
- 4 - Le Pellerin Fc Basse Loire 2

CENTRE N°32 - Génomeston As Sud Loire

- 1 - Le Pellerin Fc Basse Loire 3
- 2 - La Limouzinière Fc Logne Boulogne 2
- 3 - Vertou Foot Es 3
- 4 - Génomeston As Sud Loire 2

CENTRE N°34 - St-Philbert Gd Lieu Us

- 1 - St-Viaud Frossay Asv 3
- 2 - St-Philbert Gd Lieu Us 4
- 3 - La Montagne Fc 3
- 4 - Génomeston As Sud Loire 3

CENTRE N°36 - Paimboeuf Estuaire Fc

- 1 - Ste-Pazanne Fc Retz 2
- 2 - St-Brévin Ac 3
- 3 - Paimboeuf Estuaire Fc 2
- 4 - **Exempt**



COUPE FOOT 5

U12-U13F

14/12/2024

Centre 1	
Lieu	VIGNEUX DE BRETAGNE
A	GF HIRONDELLES GESVRES 3
B	SCNA DERVAL 2
C	GF CŒUR DE LA MEE 1
D	HERIC FC 2
E	FC PAYS DE GUEMENE 1

Centre 2	
Lieu	BARBECHAT (stade Jean-Marie Bourdin)
E	GF LOROUX CANTON 2
F	ETOILE DE CLOUSSON 1
G	GF VIOLETTES DU SUD LOIRE 3
H	AC CHAPELAIN 2

Centre 3	
Lieu	PORNIC FOOT
I	PORNIC FOOT 2
J	ES DES MARAIS 1
K	FC REZE 3
L	GF ORVAULT 2



14, rue du Leinster - CS 44502 -
44245 La Chapelle-sur-Erdre
Cedex



FEUILLE DE PLATEAU CENTRE 1

à renvoyer sur Footclubs via FAL accompagné des feuilles de compositions de chaque équipe
le dimanche soir au plus tard

Date :	14/12/2024
Lieu	VIGNEUX DE BRETAGNE

DURÉE D'UN MATCH : 12 MINUTES

Les rencontres se déroulent en autoarbitrage, sous le contrôle des responsables d'équipe et du responsable de plateau

Victoire = 3 points / Victoire aux tirs au but = 2 points / Défaite aux tirs au but : 1 point / Défaite = 0 point

Catégorie	U12-U13F
------------------	-----------------

Pas de match nul : Entourez l'équipe vainqueur aux tirs au but

N° Match	Horaires
1	14H30
2	14H30
3	14H50
4	14H50
5	15H10
6	15H10
7	15H30
8	15H30
9	15H50
10	15H50

Equipe 1	SCORE	Equipe 2
GF HIRONDELLES GESVRES 3		SCNA DERVAL 2
GF CŒUR DE LA MEE 1		HERIC FC 2
GF HIRONDELLES GESVRES 3		GF CŒUR DE LA MEE 1
SCNA DERVAL 2		FC PAYS DE GUEMENE 1
GF HIRONDELLES GESVRES 3		HERIC FC 2
GF CŒUR DE LA MEE 1		FC PAYS DE GUEMENE 1
GF HIRONDELLES GESVRES 3		FC PAYS DE GUEMENE 1
SCNA DERVAL 2		HERIC FC 2
SCNA DERVAL 2		GF CŒUR DE LA MEE 1
HERIC FC 2		FC PAYS DE GUEMENE 1



14, rue du Leinster - CS 44502 -
44245 La Chapelle-sur-Erdre
Cedex



FEUILLE DE PLATEAU CENTRE 2

à renvoyer sur Footclubs via FAL accompagné des feuilles de compositions de chaque équipe
le dimanche soir au plus tard

Date :	14/12/2024
Lieu	BARBECHAT (stade Jean-Marie Bourdin)

DURÉE D'UN MATCH :

8 MINUTES

Les rencontres se déroulent en autoarbitrage, sous le contrôle des responsables d'équipe et du responsable de plateau

Victoire = 3 points / Victoire aux tirs au but = 2 points / Défaite aux tirs au but : 1 point / Défaite = 0 point

Catégorie	U12-U13F
-----------	----------

Pas de match nul : Entourez l'équipe vainqueur aux tirs au but

N° Match	Horaires
1	14H30
2	14H40
3	14H50
4	15H00
5	15H10
6	15H20
7	15H30
8	15H40
9	15H50
10	16H00
11	16H10
12	16H20

Equipe 1	SCORE	Equipe 2
GF LOROUX CANTON 2		ETOILE DE CLISSON 1
GF VIOLETTES DU SUD LOIRE 3		AC CHAPELAIN 2
GF LOROUX CANTON 2		GF VIOLETTES DU SUD LOIRE 3
ETOILE DE CLISSON 1		AC CHAPELAIN 2
GF LOROUX CANTON 2		AC CHAPELAIN 2
ETOILE DE CLISSON 1		GF VIOLETTES DU SUD LOIRE 3
GF LOROUX CANTON 2		ETOILE DE CLISSON 1
GF VIOLETTES DU SUD LOIRE 3		AC CHAPELAIN 2
GF LOROUX CANTON 2		GF VIOLETTES DU SUD LOIRE 3
ETOILE DE CLISSON 1		AC CHAPELAIN 2
GF LOROUX CANTON 2		AC CHAPELAIN 2
ETOILE DE CLISSON 1		GF VIOLETTES DU SUD LOIRE 3



14, rue du Leinster - CS 44502 -
44245 La Chapelle-sur-Erdre
Cedex



FEUILLE DE PLATEAU CENTRE 3

à renvoyer sur Footclubs via FAL accompagné des feuilles de compositions de chaque équipe
le dimanche soir au plus tard

Date :	14/12/2024
Lieu	PORNIC FOOT

DURÉE D'UN MATCH :

8 MINUTES

Les rencontres se déroulent en autoarbitrage, sous le contrôle des responsables d'équipe et du responsable de plateau

Victoire = 3 points / Victoire aux tirs au but = 2 points / Défaite aux tirs au but : 1 point / Défaite = 0 point

Catégorie	U12-U13F
-----------	----------

Pas de match nul : Entourez l'équipe vainqueur aux tirs au but

N° Match	Horaires
1	14H30
2	14H40
3	14H50
4	15H00
5	15H10
6	15H20
7	15H30
8	15H40
9	15H50
10	16H00
11	16H10
12	16H20

Equipe 1	SCORE	Equipe 2
PORNIC FOOT 2		ES DES MARAIS 1
FC REZE 3		GF ORVAULT 2
PORNIC FOOT 2		FC REZE 3
ES DES MARAIS 1		GF ORVAULT 2
PORNIC FOOT 2		GF ORVAULT 2
ES DES MARAIS 1		FC REZE 3
PORNIC FOOT 2		ES DES MARAIS 1
FC REZE 3		GF ORVAULT 2
PORNIC FOOT 2		FC REZE 3
ES DES MARAIS 1		GF ORVAULT 2
PORNIC FOOT 2		GF ORVAULT 2
ES DES MARAIS 1		FC REZE 3

Type de dossier : Administratif									
Dossier :	22403600	Match :	61616.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2	Groupe A	625			
Date :	21/11/2024		23/11/2024	560387 Gj La Baule Cote D'A 3	-	502069	St Nazaire Alert Mea 1		
Personne :					Club :	502069 ALERTE DE MEAN - ST NAZAIRE			
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant		
Décision :	05	Amende : Forfait			28/11/2024	28/11/2024	40,00€		
Dossier :	22404253	Match :	61894.1	Départemental 5 U13 Masculin / 2	Groupe B	641			
Date :	22/11/2024		23/11/2024	540404 Pontchateau Aos 3	-	548648	Donges Fc 3		
Personne :					Club :	548648 DONGES F.C.			
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant		
Décision :	05	Amende : Forfait			28/11/2024	28/11/2024	40,00€		
Dossier :	22404852	Match :	61980.1	Départemental 5 U13 Masculin / 2	Groupe E	636			
Date :	23/11/2024		23/11/2024	525241 St Etienne Montluc 3	-	511986	Ste Luce S/Loire Us 3		
Personne :					Club :	511986 U.S. STE LUCE S/LOIRE			
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant		
Décision :	05	Amende : Forfait			28/11/2024	28/11/2024	40,00€		
Dossier :	22404859	Match :	60305.1	Départemental 2 U13 Féminin A8 / 2	Groupe C	668			
Date :	23/11/2024		23/11/2024	560160 Bouguenais Foot 1	-	502031	E. Stbrevin/Stmarcf. 1		
Personne :					Club :	502031 A.C. ST BREVIN			
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant		
Décision :	05	Amende : Forfait			28/11/2024	28/11/2024	35,00€		
Dossier :	22423576	Match :	61949.1	Départemental 5 U13 Masculin / 2	Groupe D	637			
Date :	25/11/2024		23/11/2024	581315 Oudon Couffe Fc 4	-	548228	La Roche Blanche Cot 3		
Personne :					Club :	548228 LES COTEAUX DE LA ROCHE			
Motif :		Accès non créé après rappel				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	AMEN	Amende administrative				28/11/2024	28/11/2024	17,00€	
Dossier :	22424054	Match :	61896.1	Départemental 5 U13 Masculin / 2	Groupe B	641			
Date :	25/11/2024		23/11/2024	520086 Vigneux Es 3	-	500258	St Nazaire Ump 4		
Personne :					Club :	500258 U.M.P. FOOTBALL ST NAZAIRE			
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant		
Décision :	05	Amende : Forfait			28/11/2024	28/11/2024	40,00€		
Dossier :	22424536	Match :	62006.1	Départemental 5 U13 Masculin / 2	Groupe F	634			
Date :	26/11/2024		23/11/2024	581899 Pt St Martin Fcgl 2	-	548480	Nantillais As 1		
Personne :					Club :	548480 A.S. LES NANTILLAIS			
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant		
Décision :	05	Amende : Forfait			28/11/2024	28/11/2024	40,00€		
Dossier :	22424754	Match :	61812.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2	Groupe H	628			
Date :	26/11/2024		23/11/2024	590304 Vieilleville Planche 2	-	523294	Nantes Fcta 2		
Personne :					Club :	523294 F.C. DE TOUTES AIDES NANTES			
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant		
Décision :	05	Amende : Forfait			28/11/2024	28/11/2024	40,00€		

Dossier :	22425873	Match :	60420.1	Départemental 1 U13 Féminin A8 / 2	Groupe B	667	
Date :	27/11/2024		23/11/2024	563770 Nantes Sporting Club 1	- 564848 Gf Etoiles Nd Loire 1		
Personne :					Club : 563770 SPORTING CLUB DE NANTES		
Motif :	70	Erreur saisie score FMI			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	80	Score erroné			28/11/2024	28/11/2024	25,00€
Dossier :	22425874	Match :	60420.1	Départemental 1 U13 Féminin A8 / 2	Groupe B	667	
Date :	27/11/2024		23/11/2024	563770 Nantes Sporting Club 1	- 564848 Gf Etoiles Nd Loire 1		
Personne :					Club : 564848 GF ETOILES NORD LOIRE		
Motif :	70	Erreur saisie score FMI			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	80	Score erroné			28/11/2024	28/11/2024	25,00€
Nombre de dossiers de type : Administratif : 10							